

PAT du Parc naturel régional Oise - Pays de France - Reconnaissance en cours d'instruction

PAT du PNR Oise - Pays de France

Date de la dernière actualisation : 29/08/2024



› PAT labellisé par le MAA : **Labellisation Niveau 2**

› Date de labellisation : **2024**

Territoire

Caractéristiques et enjeux du territoire

Île-de-France

Hauts-de-France

Val-d'Oise

Oise

Le Parc naturel régional Oise – Pays de France (PNROPF), créé en 2004, comprend 70 communes de l'Oise et du Val-d'Oise et 132 200 habitants, suite au renouvellement de sa Charte et la révision de son périmètre en 2021. Le territoire s'étend sur environ 67 000 ha dont 28 590 ha de forêt (Halatte, Ermenonville et Chantilly).

Le Parc naturel régional Oise - Pays de France est un véritable outil d'aménagement du territoire interrégional, et en tant qu'acteur local, il s'est donné, via sa Charte, les missions agricoles suivantes :

- Contribuer au dynamisme de l'agriculture en encourageant la diversification des exploitations agricoles et l'émergence de projets innovants qui répondent à la demande de la population tout en tenant compte des enjeux environnementaux ;
- Promouvoir les circuits courts alimentaires dans le cadre du plan climat-air-énergie territorial ;
- Faciliter l'accès à une alimentation saine et locale pour les habitants.

Le Parc naturel régional Oise - Pays de France soutient l'activité agricole de son territoire et travaille au développement des circuits courts de proximité et l'alimentation locale.

La première action menée est la création de la marque « Producteurs Oise - Pays de France », en 2011, qui a permis de mettre en place un réseau des producteurs présents sur le territoire afin de structurer l'offre en produits locaux.

En novembre 2015, le Parc naturel régional a porté la candidature du territoire au programme européen LEADER. Afin de préparer cette candidature, l'équipe technique du Parc naturel régional a rencontré de nombreux acteurs publics et privés sur territoire et les a interrogés sur leurs projets susceptibles de s'inscrire dans ce cadre. Il en est ressorti une attente forte

et de nombreuses initiatives visant à développer des circuits courts alimentaires sur le territoire du PNR. Cet enjeu a donc été intégré au programme LEADER qui a été renouvelé pour une nouvelle campagne en 2024.

En 2018, le Parc naturel régional Oise - Pays de France a souhaité créer une cohérence territoriale dans le but de structurer l'offre en produits locaux et de concentrer l'émergence de projets au bénéfice de son territoire. C'est dans ce contexte que le diagnostic alimentaire territorial a été réalisé en 2018.

Ce diagnostic a permis de dresser le portrait alimentaire du territoire et de connaître les productions locales commercialisées sur le territoire tout en identifiant les flux de produits de la commercialisation en circuits courts.

Les premiers constats sont les suivants :

- La production agricole commercialisée en circuits courts est bien présente sur le territoire avec un bassin de consommateur grandissant ;
- L'offre en produits locaux est nettement inférieure à la demande, en termes de produits bruts mais également en produits transformés ;
- La prédominance des grandes cultures impacte la production en circuits courts qui aujourd'hui manque de diversification et certaines filières sont absentes. On observe cependant une dynamique collective de développement sans pour autant avoir une organisation concrète ;
- Les circuits de commercialisation sont présents et diversifiés : marché, vente à la ferme, paniers, etc. Cependant, l'approvisionnement des lieux de distribution sont majoritairement avec des productions hors PNR. On observe une attraction du bassin parisien pour la commercialisation dont le panier moyen est plus élevé ;
- Le contexte périurbain du territoire génère des pressions foncières importantes et rend difficile l'installation de porteurs de projet qui sont présents ;
- L'activité agricole est vieillissante et un important renouvellement des générations est à prévoir dans les 10 prochaines années.

Ce diagnostic permet d'établir un premier constat des enjeux territoriaux du système alimentaire du Parc naturel régional Oise - Pays de France : L'agriculture, l'une des activités dominantes du territoire du Parc naturel régional Oise - Pays de France, est en déclin depuis une vingtaine d'années lié notamment à la diminution du nombre d'exploitations agricoles ainsi qu'une génération agricole vieillissante. Il est également constaté que la production locale est exportée principalement en région parisienne et n'est pas consommée localement. L'activité agricole, où les grandes cultures dominent, n'est finalement que peu présente sur le territoire malgré les nombreuses ressources : maraîchage, arboriculture, élevage, apiculture, etc.

Afin de compléter le diagnostic et d'identifier les principaux problèmes et enjeux du territoire, deux autres études ont été réalisées : un diagnostic des filières alimentaires et une enquête consommateur.

Le diagnostic des filières alimentaires :

Ce diagnostic a permis d'identifier 12 entreprises agro-alimentaires principalement sur 7 filières principales : grandes cultures (97% de la surface agricole utile en termes de production), filière brassicole (92% de l'orge français), fruits et légumes, élevage, alimentation animale et plantes aromatiques et médicinales.

L'enquête de consommateurs :

Cette enquête confirme que la population du territoire est relativement jeune (85% de la population a moins de 64 ans dont 32% a moins de 25 ans). Le niveau de vie est élevé malgré de fortes disparités entre certaines communes.

Les raisons de la consommation de produits locaux sont :

1. Favoriser l'économie locale
2. La qualité des produits
3. Moins de transport, moins d'émission de gaz à effet de serre.

L'enquête a permis de définir les raisons de la non-consommation de la production locale :

1. Le manque d'offre : Les points de vente ne sont pas assez nombreux et ne sont pas assez diversifiés ce qui explique que les consommateurs achètent principalement dans les GMS plutôt que chez les producteurs ;
2. Le manque d'intérêt des consommateurs pour les produits locaux ;
3. Le manque d'information sur l'offre en produits locaux et sur les producteurs eux-mêmes ;
4. Les prix élevés des produits locaux est souvent cité chez les consommateurs ;
5. Le manque de praticité : les consommateurs recherchent la facilité en réalisant leurs courses où ils disposent des produits qu'ils ont besoin dans un lieu unique, ainsi que la flexibilité des heures d'ouverture qui correspondent davantage au rythme de vie des consommateurs.

Ces diagnostics permettent d'établir un constat sur l'état des circuits courts et les besoins/attentes du territoire sur cette thématique.

Suite à une réflexion territoriale sur les circuits courts agricoles et alimentaires de son territoire, le Parc naturel régional a défini des fiches actions en vue de relocaliser la production et la consommation des produits agricoles de son territoire.

Huit thématiques sont abordées :

- Favoriser l'accès au foncier pour les porteurs de projets
- Améliorer la connaissance des filières agroalimentaires du Parc
- Favoriser l'accès pour les consommateurs aux produits issus de pratiques respectueuses de l'environnement
- Identifier les besoins et les attentes des consommateurs vis-à-vis des circuits courts
- Promouvoir l'alimentation locale auprès des consommateurs
- Accompagner les porteurs de projet dans la réussite de leur installation
- Diversifier l'offre en produits locaux
- Développer l'approvisionnement local de la restauration

Chiffres clés du territoire



200 496 habitants
70 communes
282,52 habitants/km²
709,66km² de communes



38,69% de SAU
1,77% de la SAU en bio
207 exploitations/km²
26 942,00 hectares de SAU



12% de pauvreté
10,97% de chômage
26 390,00€ de revenu médian



505,64 hectares artificialisés

Gouvernance

Porteurs du projet

- › Parc naturel régional Oise - Pays de France (Territoire de projet)

Nom de l'instance de décision

Commission Agriculture - Cheval et Bureau Syndical du Parc naturel régional Oise - Pays de France

Partenaires de l'instance de décision

- › Conseillers régionaux (Collectivités territoriales, État)
- › Elus communaux (Collectivités territoriales, État)
- › Conseillers départementaux (Collectivités territoriales, État)
- › Fédération Départementale des Chasseurs de l'Oise (Acteurs de la production agricole dont foncier)
- › CUMA du Pays du Sud de l'Oise (Acteurs de la production agricole dont foncier)
- › SAFER Ile de France (Acteurs de la production agricole dont foncier)
- › Producteurs (Acteurs de la production agricole dont foncier)
- › AP3F (Acteurs environnementaux)
- › Val d'Oise Environnement (Acteurs environnementaux)
- › SISN (Autres)

Partenaires engagés dans la mise en oeuvre du PAT

- › Bio en Hauts-de-France (Acteurs de la recherche et de l'enseignement)
- › Chambre d'Agriculture de l'Oise (Acteurs de la recherche et de l'enseignement)

- › GAB Ile-de-France (Acteurs de la recherche et de l'enseignement)
- › Chambre d'Agriculture d'Ile-de-France (Acteurs de la recherche et de l'enseignement)
- › Chambre d'Agriculture de l'Oise (Acteurs de la production agricole dont foncier)
- › Terre de Liens Ile-de-France (Acteurs de la production agricole dont foncier)
- › Initiatives Paysannes (Acteurs de la production agricole dont foncier)
- › SAFER (Acteurs de la production agricole dont foncier)
- › Terre de Liens Hauts-de-France (Acteurs de la production agricole dont foncier)
- › Chambre d'Agriculture d'Ile-de-France (Acteurs de la production agricole dont foncier)
- › Les Champs des Possibles (Acteurs de la production agricole dont foncier)
- › Abiosol (Acteurs de la production agricole dont foncier)
- › Bio en Hauts-de-France (Acteurs de la restauration collective)
- › GAB Ile-de-France (Acteurs de la restauration collective)
- › Associations de citoyens (Représentants des consommateurs)
- › Echanges pour une Terre Solidaire (Acteurs du social)
- › SOLAAL (Acteurs du social)
- › AP3F (Acteurs environnementaux)

Les objectifs stratégiques du projet

ACCOMPAGNER LES EXPLOITATIONS AGRICOLES POUR UNE MEILLEURE PRISE EN COMPTE DES ENJEUX LOCAUX DANS L'ACTIVITE DE PRODUCTION

Cet objectif correspond à la disposition 23.2 de la Mesure 23 "Contribuer au dynamisme des activités agricoles" de la Charte du Parc.

Dans le cadre de leur activité, les exploitants agricoles doivent tenir compte de multiples enjeux et notamment des équilibres environnementaux locaux pour ne pas porter atteinte à leur capital productif (fertilité du sol, régulation naturelle des bioagresseurs, ressource en eau, etc.) et maintenir des niveaux élevés de rendements et de qualité (sanitaire et technologique) de la production marchande.

La mise en œuvre de cet objectif passe par la mise en place d'un partenariat fort entre le Parc naturel régional Oise - Pays de France et les acteurs institutionnelles agricole, en particulier les Chambres d'agriculture, afin de piloter, de coordonner, de découpler les actions engagées ou à développer.

Objectifs chiffrés à l'échéance de la Charte : 80% des exploitations sont engagées dans une démarche environnementale.

DEVELOPPER LES RESEAUX DE COMMERCIALISATION EN CIRCUITS COURTS

Cet objectif correspond à la disposition 23.4 de la Mesure 23 "Contribuer au dynamisme des activités agricoles" de la Charte du Parc.

Durant la première Charte, le lancement de la démarche "Producteurs Oise - Pays de France" de promotion de la vente en circuit court de proximité a permis de mieux faire connaître l'offre locale.

Les productions agricoles spécialisées (apiculture, maraîchage, arboriculture,...) participent à la diversification de l'activité agricole et à la gestion de certains milieux spécifiques et répondent à une demande sociale de plus en plus grande.

Le maintien voire le développement de ces productions agricoles spécialisées est encouragé et leur promotion auprès des consommateurs et développée.

Par ailleurs, la diversification des productions de grandes cultures et leur valorisation locale sont recherchées avec l'objectif suivant : 10% de la SAU à destination locale d'ici 2050.

En lien avec le développement des réseaux de commercialisation en circuit court, les initiatives visant à développer l'agriculture biologique dans les exploitations agricoles sont accompagnées.

SUSCITER LE DEVELOPPEMENT DE NOUVELLES ACTIVITES

Cet objectif correspond à la disposition 23.5 de la Mesure 23 "Contribuer au dynamisme des activités agricoles" de la Charte du Parc.

Le Parc naturel régional Oise - Pays de France souhaite accompagner les projets d'installation/reprise et de nouvelles activités rurales compatibles avec les enjeux du territoire : agriculture de proximité, élevage (bovins, ovins,...), etc.

Le rôle du PNR Oise - Pays de France se décline en plusieurs points :

- Etudie la possibilité de développer la diversification des productions locales avec le souci d'une certaine complémentarité vis-à-vis des activités en place, et de localisation pertinente au regard des autres objectifs de la Charte (notamment écologique et paysager) ;
- Met en relation les entreprises rurales du territoire qui ont un savoir-faire avec divers acteurs, afin de trouver des solutions pour répondre à leurs besoins spécifiques ou d'améliorer les pratiques ;
- Propose des formations et la labellisation ou le marquage des services compétents et en assure la communication ;
- Etudie et développe la Marque Parc en fonction de l'opportunité autour de ces savoir-faire.

PROMOUVOIR DES ACTIVITES ECONOMIQUES SPECIFIQUES EN LIEN AVEC LE TERRITOIRE ET LES VALEURS PARC

Cet objectif stratégique correspond à la Mesure 27 de la Charte du Parc.

Dans cette mesure 3 filières économiques thématiques sont identifiées :

- l'économie de la "construction durable locale" ;
- les activités liées au patrimoine et à l'environnement ;
- la valorisation des produits agricoles et leur commercialisation en circuits courts.

Afin d'atteindre cet objectif, le Parc naturel régional s'appuie sur les différentes ressources locales tout en augmentant les valeurs produites localement et tire parti du contexte environnemental. Le territoire du Parc promeut une économie durable, environnementalement et socialement responsable. Il travaille au développement de l'économie circulaire et à d'autres voies de développement possible induisant des formes d'entrepreneuriat plaçant l'humain au centre des décisions. Ces modèles économiques durables, sources de richesses et d'emplois, sont capables d'apporter des réponses à des besoins spécifiques du territoire et ancrent fortement les activités sur le territoire.

SENSIBILISER ET FAVORISER L'ACCES A UNE ALIMENTATION SAINTE, EQUILIBREE ET DE QUALITE, S'APPUYANT NOTAMMENT SUR LES PRODUCTIONS LOCALES

Cet objectif correspond à la disposition 21.5 de la Mesure 21 "Préserver la santé et le mieux-être des personnes" de la Charte du Parc.

Des actions de sensibilisation à une alimentation saine et diversifiée (peu émettrice de GES) sont engagées auprès de la population. Parallèlement, des actions sont menées pour développer l'approvisionnement en produits locaux des lieux de restauration hors domicile (cantines scolaires, restaurants d'entreprises, ...).

Le patrimoine alimentaire et culinaire du territoire du Parc naturel régional Oise - Pays de France fait par ailleurs l'objet d'actions de valorisation.

Le rôle du PNR Oise - Pays de France se décline en plusieurs points dont :

- Organiser des actions de sensibilisation grand public, scolaire ou forme d'animation, en faisant le lien entre l'activité agricole, les produits, les enjeux environnementaux, la santé,...
- Accompagner les producteurs locaux pour diversifier leurs productions afin de couvrir l'ensemble de la gamme alimentaire et/ou créer une gamme de produits bio ou issus d'exploitations certifiées HVE, susceptibles de répondre au marché public de la restauration hors domicile ;

- Proposer et accompagner la création d'outils logistiques ;
- Soutenir la création de lieux de transformation permettant de préparer les produits pour une utilisation en restauration hors domicile ou aider à la mobilisation d'aides financières pour l'équipement en propre des lieux de restauration ;
- Encourager la création de jardins familiaux, jardins et vergers partagés avec des modes de production respectueux de l'environnement ;
- Encourager les associations en charge de la distribution de colis ou produits alimentaires et les épiceries sociales à se rapprocher des producteurs locaux ;
- Mettre en place des actions valorisant la gastronomie locale dans le but de créer une identité culinaire avec les produits du territoire.

Les principales actions du PAT par axes thématiques

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Économie alimentaire	Autres actions relevant de l'économie alimentaire	Identifier les besoins et attentes des consommateurs vis-à-vis des circuits courts	Action réalisée
	Maintien et développement de l'agriculture durable dans le périmètre	Favoriser l'accès au foncier pour les porteurs de projet	Action en cours
	Maintien et développement de l'agriculture durable dans le périmètre	Accompagner les porteurs de projets dans la réussite de leur installation	Action en cours
	Maintien et développement des circuits de proximité	Améliorer la connaissance des filières agroalimentaires du Parc	Action réalisée
	Maintien et développement des circuits de proximité	Promouvoir l'alimentation locale auprès des consommateurs	Action en cours
	Organisation des filières	Diversifier l'offre en produits locaux	Action en cours

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Culturel et gastronomie	Accompagnement des producteurs dans la distinction de leurs produits	Déploiement de la marque "Producteurs Oise - Pays de France"	Action en cours
	Actions de promotion des produits durables et locaux et du patrimoine gastronomique auprès des consommateurs	" Goûtons notre territoire"	Action en cours
	Actions de promotion des produits durables et locaux et du patrimoine gastronomique auprès des consommateurs	Valorisation de l'activité agricole dans l'offre touristique du territoire	Action réalisée

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Éducation alimentaire	Actions d'éducation alimentaire à destination de la jeunesse	Mise en place de parcours pédagogiques dédiés et autres actions de sensibilisation en milieu scolaire.	Action en cours

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Environnement	Actions de protection des ressources naturelles (dont eau et biodiversité)	Mise en place de Mesures Agro-Environnementales et Climatiques	Action en cours
	Changement des pratiques agricoles plus vertueuses pour l'environnement dont bio et agroécologie (hors déchets et gaspillage)	Favoriser l'accès pour les consommateurs aux produits issus de pratiques respectueuses de l'environnement	Action en cours

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Restauration collective	Autres actions d'accompagnement de la restauration collective	Développer l'approvisionnement local de la restauration collective	Action en cours

Évaluation

Méthode(s) d'évaluation utilisée(s)

› Autre (champ libre)

Coopération

Coopération inter-PAT

Non

Coopération interterritoriale

Oui

Le territoire du Parc naturel régional, s'étalant sur 70 communes de l'Oise et du Val d'Oise, comprend intégralement ou partiellement des communautés de communes et d'agglomération et est limitrophe avec d'autres territoires de projet comme des Parcs naturels régionaux. Ces

territoires partagent des objectifs et des enjeux communs. La mise en place de groupes de réflexion et d'échanges et le partage d'actions est bénéfique pour mener à bien les ambitions portées par le Projet Alimentaire Territoriale.

C'est notamment le cas pour :

- PAT du Pays de Sources et Vallées
- Communautés de Communes des Pays de l'Oise et d'Halatte
- Agglomération Senlis Sud Oise
- PAT de l'Agglomération du Beauvaisis
- Communauté de Communes du Liancourtois
- PAT Roissy Pays de France (95)
- PAT du Parc Naturel Régional Baie de Somme Picardie maritime
- PAT Sambre Avesnois
- PAT Cergy Pontoise et PNR Vexin Français

PAT membre des réseaux

- › DRAAF Groupe PAT
- › Réseau des territoires bio - Bassin Seine Normandie, Groupe de Travail Agriculture Val d'Oise, Territoires Eau et Bio

Moyens financiers et humains

Dispositifs financiers mobilisés

- › Les aides de l'Agence de l'eau
- › Le programme LEADER
- › Les aides des Régions
- › Les aides des Départements

Moyens humains

1.2 ETP

Coopération interterritoriale

Contact

Marie STURMA

03 44 63 65 65

m.sturma@parc-oise-paysdefrance.fr

Agriculture

Chargée de mission Agriculture

Château de la Borne Blanche - 48 rue d'Hérivaux

60560 ORRY-LA-VILLE

Détail des sources

Habitants : INSEE - 2020 - Territoire

Communes : INSEE - 2023 - Territoire

Habitants /km² : INSEE - 2020 - Territoire

Km² de communes : INSEE - 2023 - Territoire

%SAU : Agreste - 2018 - Territoire

Exploitations : Agreste - 2018 - Territoire

Exploitations bio : ONB et Agence Bio - 2018 - Territoire

%SAU en bio : ONB et Agence Bio - 2018 - Territoire

Taux de pauvreté : INSEE - 2018 - Territoire

Taux de chômage : INSEE - 2018 - Territoire

% de surface artificialisée : INSEE - 2018 - Territoire

Oiseaux en milieu agricole : INSEE - 2018 - Territoire : Région